

Compte rendu de la séance du vendredi 06 mars 2020

Secrétaire de la séance: Nathalie TEYSSANDIER

Présents : Jean-Claude DEDIEU, Aline DESCOUENS, Nathalie TEYSSANDIER, Pascal AUDABRAM, Laurent BALAGUE, Jacqueline SAINTE-CROIX

Absents :

Représenté :

Excusés :

Ordre du jour:

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 31 janvier 2020

DELIBERATIONS:

- Approbation du Compte de Gestion 2019
- Approbation du Compte Administratif 2019
- Affectation du résultat de fonctionnement

QUESTIONS DIVERSES

Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 31 janvier 2020 à l'unanimité des membres.

Délibérations du conseil:

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2019-ENCOURTIECH (DE 2020 008)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Jean-Claude DEDIEU, Maire;

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- DECLARE que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2019, par le Receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Résultat:

Pour: 6

Contre: 0

Abstention:0

Adoptée

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019-ENCOURTIECH (DE 2020 009)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Jean-Claude DEDIEU qui quitte la salle au moment du vote, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Jacqueline SAINTE CROIX, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		892.09		46 064.75		46 956.84
Opérations exercice	16 564.57	23 287.94	85 022.04	97 499.81	101 586.61	120 787.75
Total	16 564.57	24 180.03	85 022.04	143 564.56	101 586.61	167 744.59
Résultat de clôture		7 615.46		58 542.52		66 157.98
Restes à réaliser	8 022.00	4 114.00			8 022.00	4 114.00
Total cumulé	8 022.00	11 729.46		58 542.52	8 022.00	70 271.98
Résultat définitif		3 707.46		58 542.52		62 249.98

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Résultat: Pour: 5 Contre: 0 Abstention:0 Adoptée

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT- ENCOURTIECH (DE 2020 010)

Le Conseil Municipal,

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 58 542.52

DÉCIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	46 064.75
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	19 788.00
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	12 477.77
Résultat cumulé au 31/12/2019	58 542.52
A.EXCEDENT AU 31/12/2019	58 542.52
Affectation obligatoire	

* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)

Déficit résiduel à reporter

à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068

Solde disponible affecté comme suit:

* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)

* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002) 58 542.52

B.DEFICIT AU 31/12/2019

Déficit résiduel à reporter - budget primitif

Résultat: Pour: 6 Contre: 0 Abstention:0 Adoptée

QUESTIONS DIVERSES:

Néant

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 21h30.